



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-MARITIMES**
entre 2008 et 2013

Crimes et délits constatés par la
Police et Gendarmerie nationales
dans le département
ALPES-MARITIMES
entre 2008 et 2013



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-MARITIMES**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.06.PN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département ALPES-MARITIMES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	50 778	49 974	48 134	47 425	48 633	45 401
	Vols sans violence	39 024	39 608	38 357	38 505	40 470	36 745
	Vols liés aux véhicules à moteurs	14 880	13 649	13 827	13 181	13 088	10 538
35	Vols d'automobiles	2 255	2 093	1 894	1 459	1 616	1 352
37	Vols à la roulotte	5 821	5 221	5 454	4 927	5 218	4 231
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	2 611	2 256	2 149	2 049	1 905	1 564
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	4 191	4 077	4 329	4 744	4 346	3 389
34	Vols de véhicules de transport avec fret	2	2	1	2	3	2
	Cambriolages	7 073	7 412	6 569	5 979	7 037	6 331
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	4 195	4 637	3 652	3 688	4 153	4 169
28	Cambriolages de résidences secondaires	344	449	476	370	327	320
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	965	1 103	1 121	788	793	676
30	Cambriolages d'autres lieux	1 569	1 223	1 320	1 133	1 764	1 166
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	14 749	16 061	15 836	16 424	18 056	17 626
32	Vols à la tire	4 373	4 262	4 046	3 409	4 599	4 798
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	2 707	2 767	3 002	3 262	3 703	2 801
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	7 669	9 032	8 788	9 753	9 754	10 027
	Autres vols sans violence	2 322	2 486	2 125	2 921	2 289	2 250
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	506	474	298	471	505	581
33	Vols à l'étalage	765	853	721	934	851	985
39	Vols simples sur chantier	108	130	135	173	104	88
40	Vols simples sur exploitations agricoles	1	1	0	0	1	2
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	942	1 028	971	1 343	828	594
	Vols avec violences	3 648	3 956	4 403	3 643	3 749	3 320
	Vols à main armée	77	58	114	97	70	93
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	7	6	10	3	6	2
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	35	26	75	52	39	56
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	1	1	0	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	13	9	13	12	8	10
19	Autres vols à main armée	22	17	15	29	17	25
	Vols avec armes blanches	161	175	224	183	140	122
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	21	13	19	9	12	16
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	18	13	28	15	13	12
22	Autres vols avec armes blanches	122	149	177	159	115	94
	Vols violents sans arme	3 410	3 723	4 065	3 363	3 539	3 105
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	34	31	20	27	18	14
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	21	24	34	20	20	16
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	1 842	1 987	2 264	1 798	2 023	1 788
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	1 513	1 681	1 747	1 518	1 478	1 287
	Destructions, dégradations	8 106	6 410	5 374	5 277	4 414	5 336
62	Incendies volontaires de biens publics	17	19	27	16	25	25
63	Incendies volontaires de biens privés	400	428	430	349	308	300
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	1	0	1	4	0	0
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	1	0	0	1	0	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	251	272	314	327	233	283
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	2 951	2 189	1 950	1 940	1 640	2 356
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	4 485	3 502	2 652	2 640	2 208	2 372

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-MARITIMES**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.06.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département ALPES-MARITIMES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	-	- 1,6	- 3,7	- 1,5	+ 2,5	- 6,6
	Vols sans violence	-	+ 1,5	- 3,2	+ 0,4	+ 5,1	- 9,2
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	- 8,3	+ 1,3	- 4,7	- 0,7	- 19,5
35	Vols d'automobiles	-	- 7,2	- 9,5	- 23,0	+ 10,8	- 16,3
37	Vols à la roulotte	-	- 10,3	+ 4,5	- 9,7	+ 5,9	- 18,9
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	- 13,6	- 4,7	- 4,7	- 7,0	- 17,9
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	- 2,7	+ 6,2	+ 9,6	- 8,4	- 22,0
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	+ 4,8	- 11,4	- 9,0	+ 17,7	- 10,0
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	+ 10,5	- 21,2	+ 1,0	+ 12,6	+ 0,4
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	+ 30,5	+ 6,0	- 22,3	- 11,6	- 2,1
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	+ 14,3	+ 1,6	- 29,7	+ 0,6	- 14,8
30	Cambriolages d'autres lieux	-	- 22,1	+ 7,9	- 14,2	+ 55,7	- 33,9
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	+ 8,9	- 1,4	+ 3,7	+ 9,9	- 2,4
32	Vols à la tire	-	- 2,5	- 5,1	- 15,7	+ 34,9	+ 4,3
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	+ 2,2	+ 8,5	+ 8,7	+ 13,5	- 24,4
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	+ 17,8	- 2,7	+ 11,0	+ 0,0	+ 2,8
	Autres vols sans violence	-	+ 7,1	- 14,5	+ 37,5	- 21,6	- 1,7
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	- 6,3	- 37,1	+ 58,1	+ 7,2	+ 15,0
33	Vols à l'étalage	-	+ 11,5	- 15,5	+ 29,5	- 8,9	+ 15,7
39	Vols simples sur chantier	-	+ 20,4	+ 3,8	+ 28,1	- 39,9	- 15,4
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	ns	ns	ns	ns	ns
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	+ 9,1	- 5,5	+ 38,3	- 38,3	- 28,3
	Vols avec violences	-	+ 8,4	+ 11,3	- 17,3	+ 2,9	- 11,4
	Vols à main armée	-	- 24,7	+ 96,6	- 14,9	- 27,8	+ 32,9
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	- 25,7	+ 188,5	- 30,7	- 25,0	+ 43,6
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	+ 93,3	ns	+ 47,1
	Vols avec armes blanches	-	+ 8,7	+ 28,0	- 18,3	- 23,5	- 12,9
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	+ 115,4	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	+ 22,1	+ 18,8	- 10,2	- 27,7	- 18,3
	Vols violents sans arme	-	+ 9,2	+ 9,2	- 17,3	+ 5,2	- 12,3
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	- 8,8	ns	+ 35,0	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	+ 14,3	+ 41,7	ns	ns	ns
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	+ 7,9	+ 13,9	- 20,6	+ 12,5	- 11,6
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	+ 11,1	+ 3,9	- 13,1	- 2,6	- 12,9
	Destructions, dégradations	-	- 20,9	- 16,2	- 1,8	- 16,4	+ 20,9
62	Incendies volontaires de biens publics	-	ns	+ 42,1	ns	+ 56,3	- 0,0
63	Incendies volontaires de biens privés	-	+ 7,0	+ 0,5	- 18,8	- 11,7	- 2,6
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	+ 8,4	+ 15,4	+ 4,1	- 28,7	+ 21,5
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	- 25,8	- 10,9	- 0,5	- 15,5	+ 43,7
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	- 21,9	- 24,3	- 0,5	- 16,4	+ 7,4

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-MARITIMES**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.06.GN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ALPES-MARITIMES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	10 715	10 639	10 648	10 127	10 272	10 086
	Vols sans violence	9 588	9 676	9 860	9 511	9 501	9 328
	Vols liés aux véhicules à moteurs	3 417	3 160	3 367	2 949	2 852	2 531
35	Vols d'automobiles	700	577	544	492	423	309
37	Vols à la roulotte	1 669	1 504	1 617	1 350	1 403	1 332
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	421	451	529	442	493	436
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	622	627	677	663	532	452
34	Vols de véhicules de transport avec fret	5	1	0	2	1	2
	Cambriolages	1 823	1 911	1 802	1 950	1 791	1 762
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	927	1 060	974	1 152	1 082	1 062
28	Cambriolages de résidences secondaires	424	377	336	346	285	313
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	277	282	318	275	229	207
30	Cambriolages d'autres lieux	195	192	174	177	195	180
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	3 587	3 810	3 912	3 783	3 979	4 198
32	Vols à la tire	714	776	739	586	820	846
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	1 246	1 348	1 416	1 331	1 383	1 299
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	1 627	1 686	1 757	1 866	1 776	2 053
	Autres vols sans violence	761	795	779	829	879	837
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	64	60	40	40	38	41
33	Vols à l'étalage	193	230	220	256	247	255
39	Vols simples sur chantier	134	117	158	140	146	108
40	Vols simples sur exploitations agricoles	15	14	11	11	28	26
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	355	374	350	382	420	407
	Vols avec violences	252	247	235	201	188	171
	Vols à main armée	22	21	24	14	22	31
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	1	0	3	0	2	0
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	6	8	4	9	9	17
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	0	0	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	4	8	10	2	5	3
19	Autres vols à main armée	11	5	7	3	6	11
	Vols avec armes blanches	24	24	30	24	12	20
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	1	1	2	4	3	2
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	6	7	8	6	2	4
22	Autres vols avec armes blanches	17	16	20	14	7	14
	Vols violents sans arme	206	202	181	163	154	120
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	1	8	4	3	3	1
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	23	15	13	19	5	5
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	100	88	88	59	80	61
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	82	91	76	82	66	53
	Destructions, dégradations	875	716	553	415	583	587
62	Incendies volontaires de biens publics	13	17	14	13	7	22
63	Incendies volontaires de biens privés	56	56	63	28	65	42
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	2	0	0	0	0
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	0	1	0	0	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	207	193	155	95	140	133
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	286	227	174	163	177	197
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	313	221	146	116	194	193

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-MARITIMES**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.06.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ALPES-MARITIMES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	-	- 0,7	+ 0,1	- 4,9	+ 1,4	- 1,8
	Vols sans violence	-	+ 0,9	+ 1,9	- 3,5	- 0,1	- 1,8
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	- 7,5	+ 6,6	- 12,4	- 3,3	- 11,3
35	Vols d'automobiles	-	- 17,6	- 5,7	- 9,6	- 14,0	- 27,0
37	Vols à la roulotte	-	- 9,9	+ 7,5	- 16,5	+ 3,9	- 5,1
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	+ 7,1	+ 17,3	- 16,4	+ 11,5	- 11,6
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	+ 0,8	+ 8,0	- 2,1	- 19,8	- 15,0
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	+ 4,8	- 5,7	+ 8,2	- 8,2	- 1,6
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	+ 14,3	- 8,1	+ 18,3	- 6,1	- 1,8
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	- 11,1	- 10,9	+ 3,0	- 17,6	+ 9,8
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	+ 1,8	+ 12,8	- 13,5	- 16,7	- 9,6
30	Cambriolages d'autres lieux	-	- 1,5	- 9,4	+ 1,7	+ 10,2	- 7,7
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	+ 6,2	+ 2,7	- 3,3	+ 5,2	+ 5,5
32	Vols à la tire	-	+ 8,7	- 4,8	- 20,7	+ 39,9	+ 3,2
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	+ 8,2	+ 5,0	- 6,0	+ 3,9	- 6,1
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	+ 3,6	+ 4,2	+ 6,2	- 4,8	+ 15,6
	Autres vols sans violence	-	+ 4,5	- 2,0	+ 6,4	+ 6,0	- 4,8
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	- 6,3	- 33,3	- 0,0	- 5,0	+ 7,9
33	Vols à l'étalage	-	+ 19,2	- 4,3	+ 16,4	- 3,5	+ 3,2
39	Vols simples sur chantier	-	- 12,7	+ 35,0	- 11,4	+ 4,3	- 26,0
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	ns	ns	ns	+ 154,5	- 7,1
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	+ 5,4	- 6,4	+ 9,1	+ 9,9	- 3,1
	Vols avec violences	-	- 2,0	- 4,9	- 14,5	- 6,5	- 9,0
	Vols à main armée	-	- 4,5	+ 14,3	ns	+ 57,1	+ 40,9
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	- 0,0	+ 25,0	- 20,0	ns	ns
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	- 1,9	- 10,4	- 9,9	- 5,5	- 22,1
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	- 12,0	- 0,0	- 33,0	+ 35,6	- 23,8
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	+ 11,0	- 16,5	+ 7,9	- 19,5	- 19,7
	Destructions, dégradations	-	- 18,2	- 22,8	- 25,0	+ 40,5	+ 0,7
62	Incendies volontaires de biens publics	-	ns	ns	ns	ns	+ 214,3
63	Incendies volontaires de biens privés	-	- 0,0	+ 12,5	- 55,6	+ 132,1	- 35,4
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	- 6,8	- 19,7	- 38,7	+ 47,4	- 5,0
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	- 20,6	- 23,3	- 6,3	+ 8,6	+ 11,3
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	- 29,4	- 33,9	- 20,5	+ 67,2	- 0,5

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-MARITIMES**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.06.PN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département ALPES-MARITIMES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	10 815	10 730	11 186	10 745	10 322	10 011
	Violences physiques crapuleuses	3 650	3 958	4 410	3 648	3 753	3 326
	Vols avec violences	3 648	3 956	4 403	3 643	3 749	3 320
	Vols à main armée	77	58	114	97	70	93
	Vols avec armes blanches	161	175	224	183	140	122
	Vols violents sans arme	3 410	3 723	4 065	3 363	3 539	3 105
	Autres violences physiques crapuleuses	2	2	7	5	4	6
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	1	1	1	2	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	1	0	1	3	0	5
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	0	1	3	1	2	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	1	0	2	0	0	1
	Violences physiques non crapuleuses	4 666	4 468	4 813	5 185	4 516	4 713
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (<i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i>)	3 801	3 523	3 802	4 251	3 552	3 700
3	Homicides pour d'autres motifs	18	13	26	13	13	22
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	24	15	19	26	16	12
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	1	0	2	0	0
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	7	1	2	2	3	5
9	Prises d'otages dans un autre but	0	1	0	0	2	0
10	Séquestrations	38	42	47	36	51	41
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	246	326	328	329	354	326
73	Violences à dépositaires autorité	532	546	589	526	525	607
	Violences sexuelles	337	342	315	352	342	365
46	Viols sur des majeur(e)s	73	95	94	91	107	109
47	Viols sur des mineur(e)s	64	63	47	47	59	61
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	64	69	78	101	82	90
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	136	115	96	113	94	105
	Menaces et chantages	2 162	1 962	1 648	1 560	1 711	1 607
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	218	198	169	160	151	129
12	Menaces ou chantages dans un autre but	1 944	1 764	1 479	1 400	1 560	1 478

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-MARITIMES**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.06.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département ALPES-MARITIMES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	- 0,8	+ 4,2	- 3,9	- 3,9	- 3,0
	Violences physiques crapuleuses	-	+ 8,4	+ 11,4	- 17,3	+ 2,9	- 11,4
	Vols avec violences	-	+ 8,4	+ 11,3	- 17,3	+ 2,9	- 11,4
	Vols à main armée	-	- 24,7	+ 96,6	- 14,9	- 27,8	+ 32,9
	Vols avec armes blanches	-	+ 8,7	+ 28,0	- 18,3	- 23,5	- 12,9
	Vols violents sans arme	-	+ 9,2	+ 9,2	- 17,3	+ 5,2	- 12,3
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	- 4,2	+ 7,7	+ 7,7	- 12,9	+ 4,4
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (<i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i>)	-	- 7,3	+ 7,9	+ 11,8	- 16,4	+ 4,2
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	+ 100,0	ns	ns	+ 69,2
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	+ 36,8	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	+ 10,5	+ 11,9	- 23,4	+ 41,7	- 19,6
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	+ 32,5	+ 0,6	+ 0,3	+ 7,6	- 7,9
73	Violences à dépositaires autorité	-	+ 2,6	+ 7,9	- 10,7	- 0,2	+ 15,6
	Violences sexuelles	-	+ 1,5	- 7,9	+ 11,7	- 2,8	+ 6,7
46	Viols sur des majeur(e)s	-	+ 30,1	- 1,1	- 3,2	+ 17,6	+ 1,9
47	Viols sur des mineur(e)s	-	- 1,6	- 25,4	- 0,0	+ 25,5	+ 3,4
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	+ 7,8	+ 13,0	+ 29,5	- 18,8	+ 9,8
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	- 15,4	- 16,5	+ 17,7	- 16,8	+ 11,7
	Menaces et chantages	-	- 9,3	- 16,0	- 5,3	+ 9,7	- 6,1
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	- 9,2	- 14,6	- 5,3	- 5,6	- 14,6
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	- 9,3	- 16,2	- 5,3	+ 11,4	- 5,3

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-MARITIMES**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.06.GN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ALPES-MARITIMES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	1 484	1 471	1 390	1 301	1 445	1 551
	Violences physiques crapuleuses	256	247	235	201	191	171
	Vols avec violences	252	247	235	201	188	171
	Vols à main armée	22	21	24	14	22	31
	Vols avec armes blanches	24	24	30	24	12	20
	Vols violents sans arme	206	202	181	163	154	120
	Autres violences physiques crapuleuses	4	0	0	0	3	0
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	1	0	0	0	1	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	3	0	0	0	1	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	0	0	1	0
	Violences physiques non crapuleuses	822	793	773	729	856	848
	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	717	680	669	612	690	653
3	Homicides pour d'autres motifs	4	2	1	0	11	4
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	2	3	3	8	5	2
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	0	0	2	0	0
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	1	1	0	0	0	1
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	1	0	0	0
10	Séquestrations	5	9	7	3	7	6
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	48	44	38	50	68	87
73	Violences à dépositaires autorité	45	54	54	54	75	95
	Violences sexuelles	88	118	62	91	90	124
46	Viols sur des majeur(e)s	18	15	17	13	16	20
47	Viols sur des mineur(e)s	24	27	14	31	20	16
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	21	13	14	9	15	23
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	25	63	17	38	39	65
	Menaces et chantages	318	313	320	280	308	408
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	28	39	31	24	33	31
12	Menaces ou chantages dans un autre but	290	274	289	256	275	377

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-MARITIMES**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.06.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ALPES-MARITIMES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	- 0,9	- 5,5	- 6,4	+ 11,1	+ 7,3
	Violences physiques crapuleuses	-	- 3,5	- 4,9	- 14,5	- 5,0	- 10,5
	Vols avec violences	-	- 2,0	- 4,9	- 14,5	- 6,5	- 9,0
	Vols à main armée	-	- 4,5	+ 14,3	ns	+ 57,1	+ 40,9
	Vols avec armes blanches	-	- 0,0	+ 25,0	- 20,0	ns	ns
	Vols violents sans arme	-	- 1,9	- 10,4	- 9,9	- 5,5	- 22,1
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	- 3,5	- 2,5	- 5,7	+ 17,4	- 0,9
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	-	- 5,2	- 1,6	- 8,5	+ 12,7	- 5,4
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	ns	ns	ns	ns	ns
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	- 8,3	- 13,6	+ 31,6	+ 36,0	+ 27,9
73	Violences à dépositaires autorité	-	+ 20,0	- 0,0	- 0,0	+ 38,9	+ 26,7
	Violences sexuelles	-	+ 34,1	- 47,5	+ 46,8	- 1,1	+ 37,8
46	Viols sur des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	ns
47	Viols sur des mineur(e)s	-	+ 12,5	ns	+ 121,4	ns	ns
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	ns	ns	ns	ns	+ 53,3
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	+ 152,0	ns	+ 123,5	+ 2,6	+ 66,7
	Menaces et chantages	-	- 1,6	+ 2,2	- 12,5	+ 10,0	+ 32,5
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	+ 39,3	- 20,5	- 22,6	+ 37,5	- 6,1
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	- 5,5	+ 5,5	- 11,4	+ 7,4	+ 37,1

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-MARITIMES**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.06.PN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département ALPES-MARITIMES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	8 113	6 978	6 117	5 923	6 383	6 124
	Escroqueries et infractions assimilées	7 331	6 222	5 347	5 091	5 402	5 257
91	Escroqueries et abus de confiance**	3 868	3 767	3 206	2 852	2 805	2 717
89	Falsification et usages de chèques volés	790	623	576	394	738	574
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	2 299	1 508	1 163	1 605	1 619	1 666
92	Infractions à la législation sur les chèques	103	45	100	44	36	40
84	Faux en écriture publique et authentique	86	65	86	39	76	75
85	Autres faux en écriture	75	129	122	106	97	91
86	Fausse monnaie	110	85	94	51	31	94
	Infractions économiques et financières	782	756	770	832	981	867
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	5	11	8	18	12	6
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	1	4	3	0	2	1
93	Travail clandestin	210	231	255	194	292	259
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	108	107	143	91	126	108
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	9	0	1	2	2	5
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	36	48	48	35	29	54
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	25	29	3	6	5	2
102	Achats et ventes sans factures	1	0	0	0	0	1
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	47	41	19	23	12	16
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	299	252	259	241	240	169
105	Fraudes fiscales	17	10	7	14	11	19
106	Autres délits économiques et financiers***	24	23	24	208	250	227

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-MARITIMES**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.06.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département ALPES-MARITIMES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	- 14,0	- 12,3	- 3,2	+ 7,8	- 4,1
	Escroqueries et infractions assimilées	-	- 15,1	- 14,1	- 4,8	+ 6,1	- 2,7
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	- 2,6	- 14,9	- 11,0	- 1,6	- 3,1
89	Falsification et usages de chèques volés	-	- 21,1	- 7,5	- 31,6	+ 87,3	- 22,2
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	- 34,4	- 22,9	+ 38,0	+ 0,9	+ 2,9
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	- 56,3	+ 122,2	- 56,0	- 18,2	+ 11,1
84	Faux en écriture publique et authentique	-	- 24,4	+ 32,3	- 54,7	+ 94,9	- 1,3
85	Autres faux en écriture	-	+ 72,0	- 5,4	- 13,1	- 8,5	- 6,2
86	Fausse monnaie	-	- 22,7	+ 10,6	- 45,7	- 39,2	+ 203,2
	Infractions économiques et financières	-	- 3,3	+ 1,9	+ 8,1	+ 17,9	- 11,6
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	ns	ns	ns	ns	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	+ 10,0	+ 10,4	- 23,9	+ 50,5	- 11,3
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	- 0,9	+ 33,6	- 36,4	+ 38,5	- 14,3
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	+ 33,3	- 0,0	- 27,1	- 17,1	+ 86,2
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	+ 16,0	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	- 12,8	ns	+ 21,1	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	- 15,7	+ 2,8	- 6,9	- 0,4	- 29,6
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	- 4,2	+ 4,3	+ 766,7	+ 20,2	- 9,2

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-MARITIMES**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.06.GN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ALPES-MARITIMES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	2 467	2 694	1 762	2 004	1 759	2 007
	Escroqueries et infractions assimilées	2 200	2 407	1 445	1 462	1 540	1 795
91	Escroqueries et abus de confiance**	1 698	1 908	1 050	1 107	1 035	1 205
89	Falsification et usages de chèques volés	87	144	123	113	351	330
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	308	245	145	110	46	83
92	Infractions à la législation sur les chèques	31	29	39	60	39	87
84	Faux en écriture publique et authentique	17	24	21	15	9	17
85	Autres faux en écriture	51	47	56	48	57	71
86	Fausse monnaie	8	10	11	9	3	2
	Infractions économiques et financières	267	287	317	542	219	212
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	4	21	11	10	12	3
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	1	1	3	0	2	5
93	Travail clandestin	89	84	93	148	68	58
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	18	17	22	22	3	7
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	6	5	2	2	1	0
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	7	7	3	2	5	6
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	3	5	3	2	12	10
102	Achats et ventes sans factures	4	4	2	81	5	0
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	27	26	26	22	14	18
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	67	86	115	86	90	87
105	Fraudes fiscales	2	4	5	79	2	6
106	Autres délits économiques et financiers***	39	27	32	88	5	12

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-MARITIMES**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.06.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ALPES-MARITIMES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	+ 9,2	- 34,6	+ 13,7	- 12,2	+ 14,1
	Escroqueries et infractions assimilées	-	+ 9,4	- 40,0	+ 1,2	+ 5,3	+ 16,6
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	+ 12,4	- 45,0	+ 5,4	- 6,5	+ 16,4
89	Falsification et usages de chèques volés	-	+ 65,5	- 14,6	- 8,1	+ 210,6	- 6,0
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	- 20,5	- 40,8	- 24,1	- 58,2	+ 80,4
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	- 6,5	+ 34,5	+ 53,8	- 35,0	+ 123,1
84	Faux en écriture publique et authentique	-	+ 41,2	- 12,5	ns	ns	ns
85	Autres faux en écriture	-	- 7,8	+ 19,1	- 14,3	+ 18,8	+ 24,6
86	Fausse monnaie	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions économiques et financières	-	+ 7,5	+ 10,5	+ 71,0	- 59,6	- 3,2
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	+ 425,0	ns	ns	ns	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	- 5,6	+ 10,7	+ 59,1	- 54,1	- 14,7
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	+ 29,4	- 0,0	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	+ 3 950,0	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	- 3,7	- 0,0	- 15,4	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	+ 28,4	+ 33,7	- 25,2	+ 4,7	- 3,3
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	+ 1 480,0	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	- 30,8	+ 18,5	+ 175,0	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-MARITIMES**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau IR.06.PN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département ALPES-MARITIMES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	13 947	13 618	12 007	10 945	7 963	6 485
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	3 402	3 424	3 369	3 630	3 312	3 077
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	99	91	95	102	110	69
56	Usage-revente de stupéfiants	225	236	247	266	251	236
57	Usage de stupéfiants	3 065	3 083	3 021	3 221	2 912	2 766
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	13	14	6	41	39	6
	Infractions à la législation sur les étrangers**	8 628	8 043	5 991	5 007	2 446	1 311
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	8 168	7 526	5 540	4 708	2 064	786
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	93	145	171	159	155	98
71	Autres infractions à la police des étrangers**	367	372	280	140	227	427
	Faux documents	329	351	437	398	420	462
81	Faux documents d'identité	215	221	320	271	305	357
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	49	41	34	33	42	28
83	Autres faux documents administratifs	65	89	83	94	73	77
	Infractions à la législation sur de travail	327	338	399	287	420	372
93	Travail clandestin	210	231	255	194	292	259
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	108	107	143	91	126	108
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	9	0	1	2	2	5
	Autres infractions révélées par l'action des services	1 261	1 462	1 811	1 623	1 365	1 263
44	Recels	596	772	996	857	659	641
74	Port ou détention armes prohibées	594	623	642	686	591	539
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	40	41	143	41	85	54
76	Délits des courses et des jeux	0	2	4	3	4	1
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	2	0	0	1	1	2
79	Atteintes à l'environnement	21	9	8	22	14	6
80	Chasse et pêche	0	1	0	0	1	0
45	Proxénétisme	8	14	18	13	10	20

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-MARITIMES**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.06.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département ALPES-MARITIMES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	-	- 2,4	- 11,8	- 8,8	- 27,2	- 18,6
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	+ 0,6	- 1,6	+ 7,7	- 8,8	- 7,1
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	- 8,1	+ 4,4	+ 7,4	+ 7,8	- 37,3
56	Usage-revente de stupéfiants	-	+ 4,9	+ 4,7	+ 7,7	- 5,6	- 6,0
57	Usage de stupéfiants	-	+ 0,6	- 2,0	+ 6,6	- 9,6	- 5,0
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	ns	ns	+ 583,3	- 4,9	ns
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	- 6,8	- 25,5	- 16,4	- 51,1	- 46,4
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	- 7,9	- 26,4	- 15,0	- 56,2	- 61,9
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	+ 55,9	+ 17,9	- 7,0	- 2,5	- 36,8
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	+ 1,4	- 24,7	- 50,0	+ 62,1	+ 88,1
	Faux documents	-	+ 6,7	+ 24,5	- 8,9	+ 5,5	+ 10,0
81	Faux documents d'identité	-	+ 2,8	+ 44,8	- 15,3	+ 12,5	+ 17,0
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	- 16,3	- 17,1	- 2,9	+ 27,3	- 33,3
83	Autres faux documents administratifs	-	+ 36,9	- 6,7	+ 13,3	- 22,3	+ 5,5
	Infractions à la législation sur de travail	-	+ 3,4	+ 18,0	- 28,1	+ 46,3	- 11,4
93	Travail clandestin	-	+ 10,0	+ 10,4	- 23,9	+ 50,5	- 11,3
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	- 0,9	+ 33,6	- 36,4	+ 38,5	- 14,3
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	+ 15,9	+ 23,9	- 10,4	- 15,9	- 7,5
44	Recels	-	+ 29,5	+ 29,0	- 14,0	- 23,1	- 2,7
74	Port ou détention armes prohibées	-	+ 4,9	+ 3,0	+ 6,9	- 13,8	- 8,8
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	+ 2,5	+ 248,8	- 71,3	+ 107,3	- 36,5
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	ns	+ 175,0	ns	ns
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-MARITIMES**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.06.GN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ALPES-MARITIMES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	1 725	1 861	1 983	2 530	1 731	2 023
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	890	931	917	1 111	1 060	1 473
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	16	19	10	28	18	36
56	Usage-revente de stupéfiants	97	127	173	170	70	161
57	Usage de stupéfiants	600	656	643	824	821	1 146
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	177	129	91	89	151	130
	Infractions à la législation sur les étrangers**	291	326	373	585	145	49
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	250	274	333	523	133	36
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	15	26	17	43	7	3
71	Autres infractions à la police des étrangers**	26	26	23	19	5	10
	Faux documents	65	158	81	87	78	75
81	Faux documents d'identité	21	30	31	33	21	15
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	22	76	16	18	18	19
83	Autres faux documents administratifs	22	52	34	36	39	41
	Infractions à la législation sur de travail	113	106	117	172	72	65
93	Travail clandestin	89	84	93	148	68	58
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	18	17	22	22	3	7
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	6	5	2	2	1	0
	Autres infractions révélées par l'action des services	366	340	495	575	376	361
44	Recels	228	148	294	399	224	191
74	Port ou détention armes prohibées	58	67	105	87	93	94
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	9	11	16	20	23	19
76	Délits des courses et des jeux	1	2	0	0	0	0
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	3	1	1	0	0	3
79	Atteintes à l'environnement	48	82	45	46	20	40
80	Chasse et pêche	19	28	31	20	13	13
45	Proxénétisme	0	1	3	3	3	1

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-MARITIMES**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau IR.06.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ALPES-MARITIMES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	-	+ 7,9	+ 6,6	+ 27,6	- 31,6	+ 16,9
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	+ 4,6	- 1,5	+ 21,2	- 4,6	+ 39,0
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	ns	ns	+ 180,0	ns	+ 100,0
56	Usage-revente de stupéfiants	-	+ 30,9	+ 36,2	- 1,7	- 58,8	+ 130,0
57	Usage de stupéfiants	-	+ 9,3	- 2,0	+ 28,1	- 0,4	+ 39,6
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	- 27,1	- 29,5	- 2,2	+ 69,7	- 13,9
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	+ 12,0	+ 14,4	+ 56,8	- 75,2	- 66,2
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	+ 9,6	+ 21,5	+ 57,1	- 74,6	- 72,9
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	+ 73,3	ns	+ 152,9	ns	ns
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	- 0,0	- 11,5	ns	ns	ns
	Faux documents	-	+ 143,1	- 48,7	+ 7,4	- 10,3	- 3,8
81	Faux documents d'identité	-	+ 42,9	+ 3,3	+ 6,5	- 36,4	ns
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	+ 245,5	ns	ns	ns	ns
83	Autres faux documents administratifs	-	+ 136,4	- 34,6	+ 5,9	+ 8,3	+ 5,1
	Infractions à la législation sur de travail	-	- 6,2	+ 10,4	+ 47,0	- 58,1	- 9,7
93	Travail clandestin	-	- 5,6	+ 10,7	+ 59,1	- 54,1	- 14,7
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	+ 29,4	- 0,0	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	- 7,1	+ 45,6	+ 16,2	- 34,6	- 4,0
44	Recels	-	- 35,1	+ 98,6	+ 35,7	- 43,9	- 14,7
74	Port ou détention armes prohibées	-	+ 15,5	+ 56,7	- 17,1	+ 6,9	+ 1,1
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	+ 15,0	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	+ 70,8	- 45,1	+ 2,2	ns	+ 100,0
80	Chasse et pêche	-	+ 47,4	+ 10,7	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
 par la **Police et la Gendarmerie nationales**
 dans le département **ALPES-MARITIMES**
 entre 2008 et 2013



Tableau AU.06.PN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département ALPES-MARITIMES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	334	333	267	391	304	229
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	1 001	822	808	881	830	700
14	Violations de domicile	240	234	224	247	247	203
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	433	321	258	275	271	260
54	Non versement de pension alimentaire	372	313	255	263	244	268
72	Outrages à dépositaires autorité	652	529	557	498	474	504
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	38	61	48	33	33	40
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	5	11	9	8	9	7
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	0	0	0	1	1	2
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	46	35	35	39	40	28
107	Autres délits	1 800	1 454	1 258	1 369	1 379	1 281

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-MARITIMES**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.06.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département ALPES-MARITIMES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	-	- 0,3	- 19,8	+ 46,4	- 22,3	- 24,7
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	- 17,9	- 1,7	+ 9,0	- 5,8	- 15,7
14	Violations de domicile	-	- 2,5	- 4,3	+ 10,3	- 0,0	- 17,8
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	- 25,9	- 19,6	+ 6,6	- 1,5	- 4,1
54	Non versement de pension alimentaire	-	- 15,9	- 18,5	+ 3,1	- 7,2	+ 9,8
72	Outrages à dépositaires autorité	-	- 18,9	+ 5,3	- 10,6	- 4,8	+ 6,3
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	+ 60,5	- 21,3	- 31,3	- 0,0	+ 21,2
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>	<i>ns</i>
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	- 23,9	- 0,0	+ 11,4	+ 2,6	- 30,0
107	Autres délits	-	- 19,2	- 13,5	+ 8,8	+ 0,7	- 7,1

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-MARITIMES**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.06.GN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ALPES-MARITIMES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	77	73	70	73	40	44
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	169	202	155	149	133	173
14	Violations de domicile	53	78	64	100	79	66
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	199	182	220	202	244	195
54	Non versement de pension alimentaire	128	156	148	152	191	206
72	Outrages à dépositaires autorité	121	130	132	124	126	136
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	7	8	12	18	5	4
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	1	3	4	3	1	6
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	1	1	2	2	4	4
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	25	15	20	16	15	15
107	Autres délits	1 093	827	689	700	623	685

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ALPES-MARITIMES**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.06.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ALPES-MARITIMES entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	-	- 5,2	- 4,1	+ 4,3	- 45,2	+ 10,0
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	+ 19,5	- 23,3	- 3,9	- 10,7	+ 30,1
14	Violations de domicile	-	+ 47,2	- 17,9	+ 56,3	- 21,0	- 16,5
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	- 8,5	+ 20,9	- 8,2	+ 20,8	- 20,1
54	Non versement de pension alimentaire	-	+ 21,9	- 5,1	+ 2,7	+ 25,7	+ 7,9
72	Outrages à dépositaires autorité	-	+ 7,4	+ 1,5	- 6,1	+ 1,6	+ 7,9
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	ns	ns	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	ns	ns	ns	ns	ns
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
107	Autres délits	-	- 24,3	- 16,7	+ 1,6	- 11,0	+ 10,0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.